

## COMMUNIQUE DE PRESSE

20 MAI 2021

### **Cybermalveillance.gouv.fr et Bpifrance se mobilisent pour accompagner les entreprises face au risque croissant de cyberattaques et publient un guide dédié aux PME et TPE**

**Cybermalveillance.gouv.fr, groupement d'intérêt public qui assiste les victimes de cyberattaques et Bpifrance partenaire des entreprises, ont uni leurs efforts afin d'élaborer un guide pratique adapté aux entrepreneurs afin de leur donner les clés pour se prémunir du risque de cyberattaques et les aider à savoir y faire face.**

#### **LA CYBERSÉCURITÉ, UN ENJEU MAJEUR POUR LES ENTREPRISES**

Les entreprises françaises font face à une recrudescence majeure de cyberattaques qui frappent aussi bien les grands groupes que les TPE. En 2020, ce sont plus de 10 000 entreprises qui sont venues chercher de l'assistance suite à une cyberattaque sur la plateforme Cybermalveillance.gouv.fr. Lorsqu'elles sont insuffisamment préparées, les PME sont particulièrement vulnérables et les conséquences sont souvent dramatiques. Le retard dans la mise à niveau des équipements informatiques, le recours massif au télétravail et la numérisation croissante ont contribué à augmenter leur exposition au risque cyber.

Les entreprises font face aux attaques de réseaux de cybercriminels et mafieux de plus en plus structurés dont les motivations sont diverses, allant de l'appât du gain aux revendications idéologiques. Pour les victimes, les cyberattaques se soldent très souvent par une demande de rançon, un vol de données sensibles ou encore une indisponibilité des équipements. La reprise d'activité, lorsqu'elle est possible, est souvent longue à mettre en œuvre, coûteuse et très éprouvante pour les dirigeants et leurs collaborateurs.

#### **UN GUIDE PRATIQUE ADAPTÉ AUX ENTREPRISES**

Il existe pourtant des mesures simples et peu onéreuses qui permettent de se prémunir efficacement d'une grande partie du risque cyber.

À cet effet, Cybermalveillance.gouv.fr et Bpifrance publient ce guide de sensibilisation qui regroupe l'essentiel des bonnes pratiques de cybersécurité à destination des dirigeants et de leurs collaborateurs. À partir de ses conseils simples, il permet de développer une véritable culture de la cyber hygiène au sein d'une entreprise et de

mettre en place des mesures visant à renforcer la cyber résilience de l'organisation en cas d'attaque. La prise en considération du risque par la direction et la sensibilisation des collaborateurs sont des composantes tout aussi essentielles à mettre en œuvre que les mesures techniques.

Dans ce guide pratique et pédagogique figurent les recommandations concrètes d'experts en cybersécurité, des témoignages d'entrepreneurs et des récits de victimes de cyberattaques, une présentation détaillée des principales attaques et de leurs caractéristiques, ainsi qu'un plan d'action à activer en cas de cyberattaque décrivant les étapes importantes pour reprendre l'activité.

Pour **Jérôme Notin, Directeur Général de Cybermalveillance.gouv.fr**, « *L'actualité démontre quotidiennement que les entreprises, quelle qu'en soit la taille ou le secteur d'activité, sont victimes d'une cybermalveillance qui ne cesse de s'intensifier de pair avec le développement des usages numériques. Elles doivent donc prendre conscience du risque et se préparer à l'affronter. Ce guide qui vient compléter l'offre d'assistance de Cybermalveillance.gouv.fr a pour objet de les y aider.* »

Pour **Pascal Lagarde, Directeur exécutif en charge de l'International, de la Stratégie, des Études et du Développement de Bpifrance**, « *Jusqu'alors les entreprises restaient vulnérables face à des cybercriminels très bien préparés et organisés, notamment les PME qui disposent de moyens limités pour faire face à ces attaques. Nous sommes à leurs côtés pour les accompagner au travers d'outils simples et faciles d'accès qui leur permettront de s'armer et de renforcer leur niveau de maturité en cybersécurité.* »

## UNE PALETTE D'OUTILS COMPLÉMENTAIRES POUR RENFORCER LA CYBERSÉCURITE DES ENTREPRISES ET LES ACCOMPAGNER DANS LE PASSAGE A L'ACTION

- Bpifrance met à disposition des dirigeants un outil d'**autodiagnostic en ligne** pour leur permettre d'évaluer le niveau de maturité de leur entreprise pour leur cybersécurité. Simple et pédagogique, il leur permet en 15 minutes, à travers une quarantaine de questions, d'établir un diagnostic de leur entreprise et d'accéder à de nombreuses ressources en ligne. Il est accessible gratuitement après inscription sur <https://Mon.Bpifrance.fr>. L'accès se fait ensuite via Mon Bpifrance ou sur <https://diag-cybersecurite.bpifrance.fr>.
- Bpifrance organise une série de **webinaires** sur le thème de la cybersécurité : « Cyberattaques : Anticiper et déjouer les ruses », « Réagir face à une cyberattaques ». À la lumière des conseils d'experts en cybersécurité et de témoignages de dirigeants d'entreprises victimes de cyberattaques, ces séances permettent d'appréhender les enjeux cyber dans un cadre interactif. Cette plateforme propose également d'autres contenus en lien avec la cybersécurité (modules de e-learning et *digital guide* par exemple) accessibles gratuitement à l'adresse suivante : <https://www.bpifrance-universite.fr/formations/transformation-digitale/e-parcours-cybersecurite>.
- Cybermalveillance.gouv.fr propose gratuitement sur son site de nombreux contenus d'actualité et de **prévention** pour permettre aux différents publics de comprendre la réalité de la cybermalveillance ainsi que les mesures à appliquer pour s'en prémunir. Les victimes peuvent également réaliser sur la plateforme un diagnostic en ligne de leur situation, obtenir les conseils et orientations nécessaires pour y faire face et au besoin être mis en relation avec des prestataires spécialisés en mesure de leur apporter l'**assistance nécessaire**. Services disponibles sur : <https://www.cybermalveillance.gouv.fr/>

- En partenariat avec l'AFNOR et les organisations professionnelles, Cybermalveillance.gouv.fr a développé le **label ExpertCyber** qui certifie et reconnaît les compétences des professionnels en sécurité numérique dans l'accompagnement de leurs clients pour la **sécurisation** de leurs systèmes d'information ainsi que la remédiation de leurs incidents de sécurité. Pour en savoir plus, rendez-vous sur <https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/label-expertcyber/decouvrir-le-label-expertcyber>.

#### Contacts presse :

**Bpifrance**  
Anne-Sophie de Faucigny  
Tél. : 01 41 79 99 10  
[as.defaucigny@bpifrance.fr](mailto:as.defaucigny@bpifrance.fr)

**Cybermalveillance.gouv.fr**  
Tél. : 01 83 75 14 25  
[presse@cybermalveillance.gouv.fr](mailto:presse@cybermalveillance.gouv.fr)

#### À propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : [www.presse.bpifrance.fr](http://www.presse.bpifrance.fr)

#### À propos de Cybermalveillance.gouv.fr

Cybermalveillance.gouv.fr est le dispositif national d'assistance aux victimes d'actes de cybermalveillance, de sensibilisation aux risques numériques et d'observation de la menace sur le territoire français. Ses publics sont les particuliers, les entreprises (hors OIV et OSE), les associations et les collectivités territoriales. Le dispositif est piloté par le Groupement d'intérêt public (GIP) ACYMA, composé d'une cinquantaine de membres issus du secteur public, du privé et du domaine associatif, qui contribuent à sa mission d'intérêt général. Cybermalveillance.gouv.fr référence sur sa plateforme des professionnels en sécurité numérique, répartis sur tout le territoire français, pour venir en aide aux victimes.

Plus d'information sur : [www.cybermalveillance.gouv.fr/](http://www.cybermalveillance.gouv.fr/)